

Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: - (1990)
Heft: 7

Rubrik: [Nouvelles]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

“Europrojets”

Jusqu'à maintenant, les grands programmes de recherche lancés par la Communauté européenne ont eu surtout une orientation technologique — comme la production d'énergie par fusion nucléaire (FUSION) ou la microélectronique et les techniques de communications (ESPRIT). Mais ils commencent aussi à s'intéresser à des recherches plus fondamentales. En témoignent par exemple ESPRIT-BRA, davantage axé sur les nouvelles techniques de fabrication, ou le volet fondamental adjoint au programme EURAM-BRITE, dont les objectifs concernent les nouveaux matériaux et les technologies industrielles.

La Communauté vient même de lancer un programme essentiellement fondamental auquel la Suisse est intégralement associée : SCIENCE, qui vise à stimuler et favoriser les échanges et la collaboration entre chercheurs européens.

Etant donné la nature de ces nouveaux “europrojets”, c'est le Fonds national qui a la charge de financer la participation des groupes helvétiques. Cela ne va évidemment pas sans créer une pression financière supplémentaire sur les crédits disponibles. Mais comme cette participation est vivement souhaitée, tant à l'intérieur du pays que dans la Communauté, l'Office fédéral de l'éducation et de la science et le Fonds national se sont entendus pour le financement des projets qui seraient à cheval entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée. C'est ainsi qu'ils ont pu soutenir, entre autres, des ingénieurs de l'Ecole Polytechnique Fédérale

de Lausanne et du CSEM (Centre suisse d'électronique et de microtechnique) à Neuchâtel.

Athena

La Division I (sciences humaines et sociales) se soucie d'assurer la relève des chaires professorales. Dans ce but, elle a créé, il y a un an à peine, les subsides ATHENA. Ces allocations sont destinées à payer les salaires de chercheurs qui sont en transition entre un poste académique et une place de professeur. Dans l'idéal, les candidats à ces subsides doivent être âgés de 35 à 45 ans, auteurs d'une thèse et de plusieurs publications de valeur. En 1989, 12 requêtes ont été déposées, dont 4 ont pu être acceptées : une germaniste de l'Université de Zurich, une pédagogue de Fribourg, un théologien et un historien de Lausanne. En 1990, le nombre des subsides accordés devrait atteindre la dizaine.

Score & Start

Motivée par ce même souci d'assurer la relève académique, la Division III (biologie et médecine) a créé en 1986 les programmes de financement SCORE (pour les chercheurs en médecine clinique) et START (pour ceux en biologie et en médecine expérimentale). En 1989, 6 subsides SCORE et 3 subsides START ont pu être attribués. Concernant START, seuls peuvent entrer en ligne de compte des candidats ayant non seulement fait la preuve de leurs capacités scientifiques, mais qui ont surtout de bonnes chances de reprendre une chaire de professeur. □

